



Délai de livraison anormalement long

Par **El_Panda_Luchador**, le **12/03/2008 à 11:30**

Bonjour,rrnrnJe suis capitaine d'une équipe sportive. Pour la saison qui vient de se dérouler, septembre 2007 - Mars 2008, nous avons passé commande de maillots sportifs personnalisés et sur mesure auprès de notre magasin partenaire. Ce magasin à lui de son côté passé commande à son fournisseur. Mon équipe n'a versé aucun acompte pour cette commande car nous avons des relations amicales avec le magasin.rrnrnCette commande a été officialisé auprès du magasin le 05 septembre 2007. Le magasin a validé la commande auprès de son fournisseur le 15 septembre 2007. Le site du fournisseur annonce un délai de fabrication et de livraison pour ce type de produit/commande de 4 semaines.rrnrnA ce jour nous n'avons toujours pas reçu cette commande, le magasin émetteur n'a jamais reçu d'avis officiel de dépassement de délai de livraison de la part du fournisseur, on ne lui sert que du "La semaine prochaine sans faute". La saison sportive se termine pour nous et nous n'avons donc pas pu jouir de notre commande. Un remaniement interne entraine une perte d'effectif, les maillots sur mesure sont donc aujourd'hui non utilisables car personnalisés même si nous recevions la commande demain.rrnrnQu'ai je comme recours? Puis je unilatéralement annuler la commande sans frais et cela même si la production est en cours? Puis je exiger une réactualisation de nos besoins par rapport à cette commande? Dois je engager une action juridique?rrnrnMerci de vos réponses.